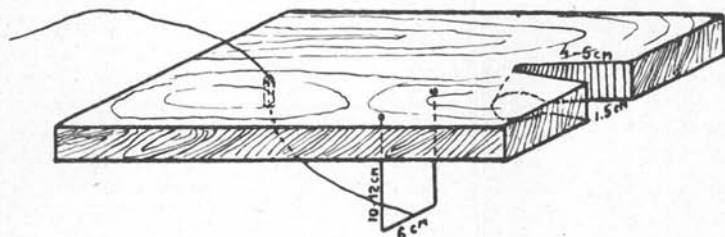


NOTES ET INFORMATIONS

Instrument pour prendre du sang à la queue des rats. — Cet instrument (voir fig.) est composé d'une planche en bois, lourde et épaisse (3 à 4 cm.), quadrangulaire, avec une découpe au bord, et d'un trapèze en fil de fer, suspendu à la surface inférieure de la planche. La découpe, qui est faite dans le plan de la planche, a la forme d'un triangle étroit, dont le sommet est à une distance de 4 à 5 cm. du bord de la planche, et dont la base, longue de 1 à 1 cm., 5, correspond à la partie découpée de la planche. Le sommet de ce triangle est arrondi, de telle



façon que le rayon de cette courbure corresponde au rayon de la racine de la queue d'un grand rat de laboratoire.

Sur le côté inférieur de la planche, au sommet du triangle découpé, on a fait (dans une direction perpendiculaire à la superficie de la planche) une cavité verticale conique, dont le sommet correspond au sommet du triangle, et dont la base se trouve dans le plan de la surface inférieure de la planche.

Cette cavité conique doit recevoir la croupe du rat, à la forme de laquelle elle doit plus ou moins correspondre.

A cette même surface inférieure, est suspendu un trapèze en fil de fer, qui est fixé à peu près à 10 cm. du sommet de la découpe triangulaire sur la ligne de continuation de sa hauteur. La longueur du trapèze est à peu près égale à 11-12 cm. et sa largeur à 6-7 cm. Le trapèze est suspendu de sorte que la ligne qui prolonge la hauteur du triangle découpé passe à égale distance des points de fixation du trapèze, et que celui-ci ait un mouvement dans les plans perpendiculaires au plan de la planche. A une distance égale à la longueur du trapèze, des points de fixation du trapèze, dans la direction de la hauteur de la découpe triangulaire, il y a une ouverture dans la planche, pour un cordon, dont une extrémité

est fixée à la traverse du trapèze, et dont l'extrémité libre ressort par l'ouverture ci-dessus. En tirant le cordon, on fait approcher le trapèze de la surface inférieure de la planche.

Manipulation. — On saisit le rat par la queue au moyen d'une longue pince et on fait passer la queue par-dessus le bord du récipient, dans lequel se trouve l'animal. Au même instant, on recouvre le récipient avec la planche, de telle sorte que la queue passe par la découpe triangulaire. Par un mouvement rotatif de la pince, la queue est soulevée jusqu'à ce que la croupe du rat entre fermement dans la cavité verticale conique et que le rat se trouve en position suspendue. En même temps, par l'ouverture supérieure, on passe le cordon qui tient le trapèze, qui, en descendant, enferme le rat entre ses côtés. Celui-ci saisit la traverse du trapèze avec ses pattes de devant. Alors, en prenant la queue avec les doigts à sa base même, on peut faire une coupure sur le bout de la queue, prendre le sang et brûler la blessure sans aucun mouvement de la part du rat. Il faut seulement presser très fort la base de la queue avec les doigts et *la tirer en haut*, de façon à sentir la résistance de la croupe. Après avoir terminé l'opération, il faut faire très attention à ouvrir les doigts *de suite*. Il est très dangereux d'affaiblir la pression des doigts petit à petit, car le rat, sentant cet affaiblissement, retire sa queue à l'instant même avec une grande force et peut ainsi tirer à travers les doigts de l'expérimentateur le bout de la queue qui vient d'être coupé et cautérisé ; en conséquence, la croûte qui s'était formée lors de la brûlure sera, à coup sûr, arrachée, les doigts seront tachés de sang et il faudra en outre de nouveau capturer le rat pour arrêter le sang encore une fois.

Victor ECKERSDORFF.

Institut central d'hygiène de Beograd (Yougoslavie).

ERRATA

Page 307, dans le titre du mémoire : « Sur la synonymie de quelques espèces de la sous-famille des *Trichonemine* », le nom de l'auteur doit être lu *Skladnik* et non *Skadnik*.

Au bas de la page 480, ajouter les deux références suivantes :

- GARNAULT (Paul). — Un cas de castration parasitaire chez l'*Helixaspersa*. *Actes Soc. linnéenne Bordeaux*, XLII (5^e s., t. II). Procès-verbaux, séance du 4-7-1888, p. 54-57.
- La castration parasitaire chez *Helixaspersa*. *Bull. scient. France et de la Belgique*, XX (3^e s., t. II), 1889, p. 137-142, pl. II, fig. 1-2.